



Aide à la prédication
avant-dernier dimanche de l'année liturgique
19 novembre 2017
Luc 16,1-8

Gérard JANUS
pasteur à Balbronn, Traenheim et Scharrachbergheim-Irmstett

1. Un contexte qui résonne avec la péricope

Depuis quelques jours, les révélations des « paradise papers » - en référence aux paradis fiscaux - sortent dans la presse. Un consortium international de journalistes met à jour un vaste système « d'optimisation fiscale ». Des firmes ou des particuliers fortunés ont ainsi évité de payer des dizaines de milliards d'impôts. Les procédures sont en grande partie légales. Mais ce qui est conforme à la loi ne l'est pas toujours par rapport à l'éthique. Le feuilleton ne fait que commencer. Que va-t-il se passer ? Après la reine d'Angleterre, quelles sont les personnalités et les entreprises qui vont être dénoncées ? Par la suite, les règles seront-elles être durcies ? Les paradis fiscaux enfin interdits ? La justice fiscale sera-t-elle un jour établie ? Ou alors, l'écart entre riches et pauvres ne fera-t-il que se creuser davantage, lorsque la vague médiatique sera retombée ?

En relisant la péricope du jour, on a un sentiment étrange. Là aussi, il s'agit d'une véritable tromperie. Mais au lieu d'appeler la condamnation la plus vive, elle fait l'objet d'un éloge ! Et c'est le maître lui-même qui loue son gérant indélicat, qu'il venait de congédier. A n'y plus rien comprendre ! Comment réagiront les honnêtes contribuables qui sont aussi auditeurs de la parole de Dieu ?

2. Une parabole surprenante

Les paraboles qui s'appuient sur une réalité économique sont souvent particulièrement surprenantes. Ainsi en va-t-il de la parabole des ouvriers de la 11^{ème} heure. Je me souviens de réactions de la part de personnes qui ne connaissaient pas spécialement la Bible. Elles étaient choquées et trouvaient cette répartition des salaires foncièrement injuste. Et j'ai eu beaucoup de peine pour leur expliquer qu'il s'agissait là de mettre en valeur la générosité du propriétaire !

Comme dans la plupart des paraboles, l'élément de surprise nous conduit à découvrir le cœur du message. La parabole s'appuie sur une situation concrète : celle d'une métairie. Un propriétaire confie la gestion de ses biens à un gérant. Celui-ci dilapide les biens de son maître. On ne sait pas comment. A-t-il effectué de mauvais choix ? A-t-il fait preuve de négligence ? La parabole n'apporte ni le détail de ses malversations, ni même la preuve de sa négligence. Cela n'intéresse pas celui qui la raconte. Jésus veut mettre l'accent sur une autre dimension. Au verset 8, on s'attend à un redoublement de la condamnation initiale. Par exemple : « Et le maître fut choqué par cette nouvelle tricherie et noircit la réputation de son ancien gérant, afin qu'il ne puisse plus retrouver un poste de gérance dans aucune autre propriété de la région. » Or, c'est tout l'inverse qui se produit : il est jugé « habile », autrement dit intelligent, astucieux et malin dans sa manière de gérer ces questions. Pourquoi ?

3. Un détail historique qui compte et qui éclaire

Daniel Marguerat fait remarquer dans son commentaire du Nouveau Testament (*Le Nouveau Testament commenté*, p.348) que « les gérants de métairie, suivant le droit romain, gagnaient leur salaire par les commissions prélevées sur les opérations financières. » Selon lui, le gérant de la parabole ne vole pas son patron, mais renonce à sa propre marge. Il serait en train d'appliquer la recommandation que l'on trouve en Luc 12,21, à savoir qu'il ne faut pas s'amasser un trésor pour soi-même, mais s'enrichir auprès de Dieu. Pour assurer son avenir, il sait créer rapidement les conditions de la reconnaissance auprès des anciens débiteurs de son maître. C'est la finalité de son action qui serait ainsi louée : « l'argent donné est devenu fécond en relations humaines. »

L'interprétation est séduisante. Il n'en reste pas moins que les reconnaissances de dettes ont été falsifiées... Retenons encore la lucidité du gérant. Il veut éviter le déclassement social (bêcher, mendier) et choisit donc une option qui est à sa portée.

4. Un champ lexical particulier

Certains mots reviennent constamment dans cette péricope. Ces mots appartiennent au champ lexical de la gérance (*oikonomia*). Le gérant, c'est l'*oikonomos* ; et le verbe gérer se dit *oikonomein*. Or le mot *oikonomia* est formé de deux parties. On reconnaît le mot *oikos* (maison) et le mot *nomos* (loi, règle).

Dans ce sens étymologique, gérer consiste à appliquer les règles justes qui conviennent à la bonne marche de la maison.

Ce champ lexical a pris une toute autre place aujourd'hui. On sait à quel point les règles de l'économie de marché envahissent tous les secteurs de la société. L'économie est une science controversée. Les économistes jouent un rôle important, mais ils sont en débat les uns avec les autres. Les prévisions économiques qui jouent un rôle important pour le pilotage des choix de nos sociétés s'avèrent parfois très fragiles.

Dans le texte grec, on retrouve le mot « maison » à un autre endroit de ce passage. Le but du gérant est d'être reçu par la suite dans **les maisons** des débiteurs. En lisant le texte grec, on est conduit à établir une comparaison entre les règles de l'économie, au sens de la gérance et celles de l'économie des relations humaines.

Aujourd'hui les règles de la vie économique semblent tout dominer. Mais l'économie des relations humaines ne saurait être sacrifiée sur l'autel de l'économie de marché.

5. Des pistes pour la prédication

Comme entrée en matière, on pourra prendre un exemple concret. L'actualité des « paradise papers » risque de rester vive, puisque les journalistes vont « feuilletonner » les révélations pendant plusieurs jours, voire des semaines. On pourra donc poser d'emblée que pour les chrétiens, il n'est pas interdit de s'enrichir, à condition de respecter les règles établies et de ne pas s'enrichir sur le dos des autres.

Or, voici un gérant qui triche et qui est considéré comme habile par son maître ! Le deuxième temps de la prédication s'attachera donc au texte pour mettre en évidence quelques détails invisibles si l'on en reste à une lecture superficielle.

Dans un troisième temps, on pourra méditer sur le sens du verset 8. L'opposition entre « ceux qui appartiennent à ce monde » et « ceux qui appartiennent à la lumière » est-elle irréductible ? N'appartenons-nous pas aux deux ? Mais notre vocation serait de ne pas nous laisser enfermer dans les lois de l'économie de marché. En réduisant les dettes des débiteurs, le gérant allège un fardeau et crée les conditions de nouvelles relations. Et il semble savoir ce que veut dire bêcher et mendier ! Et nous le savons-nous ?

Enfin quel lien entre ce texte et le thème du jugement dernier ? La notion de clémence ? C'est un peu court. Ce serait donc plutôt l'expression « accueillir chez eux », traduite en « accueillir chez moi » qui pourrait constituer un thème pour une conclusion ouverte. Ne sommes-nous pas tous des débiteurs graciés ?